Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Septembre-Octobre 2021 - n° 208

web

Prochain marché le

14 novembre

« L'automne est le printemps de l'hiver »

H. De Toulouse Lautrec

Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix

Corbreuse

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'Armistice, devant le monument aux morts à 16h30

Dimanche 14 novembre

Marché traditionnel, place Garlande de 9h00 à 12h30

Dimanche 28 novembre

Repas des séniors, dans la salle du Restaurant scolaire à 12h00

Dimanche 5 décembre

Marché de Noël, place Garlande de 10h00 à 18h00

Dimanche 12 décembre

Marché traditionnel, place Garlande de 9h00 à 12h30

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Travaux sur la Commune ..... p 4
Rentrée scolaire..... p 6
Journée portes ouvertes à l'ACS..... p 7

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Le stationnement dans notre village ..... p 8
Vente de bois communal ..... p 8
Recensement militaire ..... p 9
Tennis Club de Corbreuse..... P 9
Le Centre Communal d'Action Sociale..... p 10
La fibre arrive sur Corbreuse ..... p 11
La Naturopathie..... p 12
Septembre, mois des vendanges ..... p 13

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 30 septembre 2021..... p 14

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme ..... p 16
Etat civil ..... p 16
Vie de la paroisse..... p 16
Infos pratiques ..... P 17

La Mairie en pratique :

HORAIRES D'OUVERTURE :
LUNDI de 15h00 à 18h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00
VENDREDI de 15h00 à 18h00
SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :
Téléphone : 01.64.59.40.63
Courrier électronique : mairie@corbreuse.fr
Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)
Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :
Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

édito

José CORREIA, Maire

Chères Corbreusoises, Cher Corbreusois,

L'été a tiré sa révérence pour laisser la place à l'automne, à présent bien installé. Les rentrées scolaires, associatives et professionnelles ont été encore été placées sous le signe des contraintes induites par la crise sanitaire. Espérons que les mois qui suivront ne ressemblent pas à ceux de l'automne 2020. Je sais pouvoir compter sur vous pour rester mobilisés, responsables, vigilants et je vous en remercie.

Vous aurez sûrement découvert dans votre bulletin de juillet, le nouveau logo de notre village, réalisé par l'équipe municipale qui a souhaité donner une nouvelle image plus moderne et colorée tout en préservant son identité et ses symboles : Le blé en lisière de Beauce, le jaune des champs cultivés et la silhouette du village avec son église du 12ème siècle. Nous espérons que vous apprécierez ce logo.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée avec une équipe enseignante partiellement renouvelée. Les enfants ont repris le chemin des écoles, ainsi que tout le personnel communal des services enfance et de la cantine à qui je renouvelle toute ma confiance pour cette nouvelle année 2021-2022.
J'aurai la joie d'accueillir, dans quelques jours, les jeunes élus du conseil municipal enfants.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village, propre, fleuri et où il fait bon vivre.
Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous.
Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, des règles de stationnement, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins. Des réunions avec les riverains des rues concernées se poursuivront afin de trouver, ensemble, des solutions d'améliorations.
Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village. A cet effet, nous vous présentons dans ce numéro un résumé des actions menées cet été aussi bien dans les écoles que dans l'ensemble du village pour améliorer nos conditions de vie (l'implantation de nouveaux jeux dans le parc, derrière la place Garlande, la voirie, les écoles, etc ...)

Nous avons voulu faire profiter aux villageois des coupes de bois réalisées par nos agents techniques et l'ensemble des 60 stères a été vendu grâce au travail d'élus et de nos services techniques. Les composteurs du SIREDOM mis à disposition par la CCDH ont connu un franc succès.

La commune, grâce au SEASY, notre fournisseur en eau potable, s'est enfin dotée d'une interconnexion de secours pour son alimentation en eau potable. Les travaux devraient se terminer en mars 2022 et je remercie les habitants du chemin des dixmes et de la rue du trou des saules pour leur patience.

La fibre optique est arrivée dans notre village et les différents opérateurs vous proposent leurs offres. L'un d'eux se propose de vous renseigner le 17 novembre, place Garlande de 10h à 18h.

Notre marché traditionnel se poursuit chaque 2nd dimanche du mois, le prochain ayant lieu le 14 novembre. La municipalité, en étroite collaboration avec les associations du village et le haras organisera le marché de Noël, le 5 décembre prochain sur la place Garlande pour vous retrouver nombreux pour partager ces moments de convivialité qui nous manquent tant.

C'est avec une grande joie que le CCAS renouera cette année avec le traditionnel repas de fin d'année des séniors.

Enfin, même si je n'en dirai pas plus dans l'immédiat pour conserver un peu de surprise, plusieurs manifestations festives seront de nouveau programmées tout au long des mois qui arrivent !

Comme vous, nous sommes impatients de reprendre une vie normale, sans entraves, et surtout de concrétiser les projets et ambitions qui sont le moteur de notre action pour le village.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver,

Soyez assurés de tout mon dévouement.

José CORREIA

CORBREUSE Communication Septembre/Octobre 2021

Directeur de publication : José CORREIA, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Christophe BARRAULT, François DUCEPT, Sébastien MAEDER, Catherine RIGO, Damien PERRUFEL

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie@corbreuse.fr

Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Cet été grâce à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux dont l'Etat nous fait bénéficier, nous avons :

- Implanté une nouvelle aire de jeu dans le parc derrière le foyer, réservée aux enfants de 4 à 14 ans pour un coût de 33 600 €, en complément des jeux déjà existants pour les plus jeunes. Afin de réduire le coût, les agents des services techniques ont réalisé le terrassement. Les jeunes du CME ont, à juste titre, préféré cette implantation dans le parc pour que la surveillance soit plus simple pour les parents ou les assistantes maternelles.

Nouveau jeu dans le parc

Rénovation du sol

- Remis en état l'aire de jeu qui se trouve dans le parc pour un montant de 2 300 € ainsi que le sol du toboggan de l'école maternelle pour 5 900 €. Enfin le sol du centre de loisirs La Marelle a été refait pour un montant de 9 200 €. Pour ces différentes opérations, la mairie a été subventionnée à hauteur de 50% du montant total : 51 000 €.

Les carrés potagers ont été désherbés et leur rénovation sera programmée prochainement.

Différents travaux ont également été effectués au cours des derniers mois sur notre voirie en fonction du budget bien sûr mais aussi des urgences liées aux intempéries.

Réfection des trottoirs rue des Montceaux

Sécurisation devant le stade

Rue de l'Orme Creux

Rue d'Etampes

Travaux de peinture dans l'école maternelle

RENTREE SCOLAIRE

Le jeudi 2 septembre les enfants du village ont repris le chemin de l'école pour l'année 2021 – 2022.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice pour l'école élémentaire « Les Blés en Herbe » : madame Candice ORTHET qui a en charge les CP-CE1, ainsi que deux PES (professeur des écoles stagiaire) CE2-CM1, madame LEMOINE (CE1-CE2), madame CAILLAUD (CM1-CM2) et madame VALLETTE (CM2-CM1).

L'étude surveillée a repris le 13 septembre 2021 avec une petite nouveauté cette année : les inscriptions se font dorénavant en mairie.

Pour la maternelle la rentrée s'est bien passée avec un accueil décalé : dans un premier temps les moyennes et grandes sections et enfin les petites sections pour qui cette rentrée a été un peu difficile.

Comme l'an dernier deux classes de triple niveau.

Les services péri-scolaires (cantine, garderie) ont quant à eux repris normalement sous la houlette d'une nouvelle directrice madame VACHEROT Jessica qui remplace madame DAVRANCHE Elodie, en congé maternité.

Pour la cantine deux services : 12h - 12h45 maternelle, 12h30 – 13h15 élémentaire avec des sorties différentes pour éviter le croisement des enfants, qui mangent par classe.

Pascale Levasseur,
Adjointe au Maire

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ACS

Comme chaque année, début septembre l'ACS vous a reçu pour sa journée portes ouvertes.

Année qui nous l'espérons sera plus clémente, malgré le pass sanitaire et ses contraintes.

Bien que le nombre d'inscrits ait fortement chuté, nous sommes toujours là pour vous.

Nous remercions tous nos adhérents, anciens et nouveaux.

Tout l'été vous avez pu admirer dans l'ancien dépôt de pain, place de Garlande notre exposition de peinture. Pour cet automne c'est au tour de notre section modelage de faire le show.

Merci à tous de nous rester fidèles

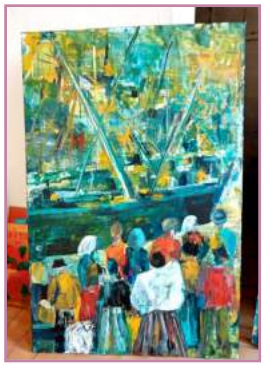

LE STATIONNEMENT DANS NOTRE VILLAGE

De plus en plus de nos concitoyens nous interpellent pour des problèmes de stationnement dans notre commune. Notre commune, que nous appellerons village a donc quelques spécificités contre lesquelles nous ne pouvons malheureusement pas faire grand-chose. En effet certaines de nos rues sont étroites avec pour certaines des trottoirs étroits, voire inexistants.

Nous sommes bien conscients que des trottoirs devraient être réhabilités voire créés, mais nous serions tenus de respecter certaines normes en ce qui concerne les dimensions et donc réduire d'autant la voie de circulation.

Tout ceci engendre donc un stationnement dans nos rues qui ne cesse d'augmenter et de ce fait crée des situations dommageables pour les riverains et l'ensemble des habitants de notre village.

Nous vous rappelons donc les éléments suivants :

Sont INTERDITS ET DONC VERBALISABLES par la Gendarmerie : (art 417.10 et 417.11 du CR)

- Le stationnement **SUR le trottoir** (*voiture 135€ et 2 roues 35€).*
- Le stationnement sur une **zone matérialisée par une bande jaune** *(17€)*
- Le stationnement sur une **zone réservée au bus** *(35€)*
- Devant les **entrées carrossables (portails)** *(35€)*
- Sur des emplacements **réservés (pompiers, personnes handicapées**) *(135€)*
- **Entre le bord de la chaussée et une ligne continue** ; obligeant le véhicule à franchir cette ligne *(35€)*
- **Sur les passages piétons** (même en dépose minute à l'école) *(135€)*

Pour terminer, nous rappelons également que la vitesse dans notre village est à 50 km/h sauf **le Mail des grandes ouches et la route du Trouvilliers qui se trouvent en ZONE 30 km/h.**

Alors posons-nous la question de savoir si notre stationnement ne va pas gêner les riverains et/ou les piétons.

C. BARRAULT,adjoint au Maire, délégué à la circulation et la sécurité

VENTE DE BOIS COMMUNAL

Samedi 2 octobre la municipalité organisait une vente de bois. C'est sous un beau soleil et dans une bonne ambiance que 30 habitants du village ont pu retirer deux stères par personne.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Octobre, Novembre et Décembre 2005 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2021.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet **l'inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

TENNIS CLUB DE CORBREUSE

Cet été, aidé par quelques licenciés volontaires, nous avons fait un grand nettoyage et remis en état les deux terrains extérieurs afin de préparer la nouvelle saison. Mauvaises herbes retirées, grillages retendus, terre battue ajoutée et nouvelles bâches installées. Nous sommes fin prêts à accueillir les licenciés que ça soit pour le loisir, les cours ou la compétition.

Nous vous rappelons qu'il est encore possible de s'inscrire, aussi bien pour une adhésion vous donnant accès aux terrains toute l'année que pour des cours d'enseignement tous niveaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail (tccorbreuse91@gmail.com) ou téléphone (06 22 36 81 42).

En espérant vous retrouver

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**) est un Etablissement Public Communal (EPC), intégré au sein de la Mairie mais indépendant.

Il représente une personnalité morale de Droit Public ; distincte de celle de la Commune.

Il dispose ainsi d'une autonomie administrative et financière.

Il intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

Promoteur de l'action sociale locale, le **CCAS** participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (1), gère l'attribution de l'aide extra-légale (2) facultative et anime des actions de prévention sociale.

L'administration du **CCAS** est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences. Il est néanmoins fréquent que plusieurs communes créent un établissement public intercommunal dédié aux actions sociales. On parle alors de **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**, y sont alors transférées les compétences : Aide sociale/SAAD (3) / Transport/Portage de repas.

A qui s'adresse le CCAS ?

Le **CCAS** s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées ou en difficulté, etc…)

Quel est le rôle du CCAS ?

Le **CCAS** mène une action générale de prévention et de développement social.

Promoteur de l'action sociale locale, le **CCAS** a plusieurs missions, parmi lesquelles :

Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux vers les différentes aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides aux logements, etc.)

Créer différentes structures d'aide sociale : maison médicale.

Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les autres institutions menant des actions de développement social.

Soutenir dans l'urgence les administrés.

Quand contacter le CCAS ?

Pour toute difficultés sociales et/ou personnelles que vous rencontrez, et pour lesquelles vous ne savez pas à qui vous adresser ou vous vous trouvez seul (seule), contacter le **CCAS**.

Vous serez accueillis en toute discrétion et vos demandes seront traitées avec la confidentialité requise et par un nombre de personnes restreint.

Vous êtes en difficulté, vous êtes confronté à un problème de la vie, le **CCAS** est là pour vous aider !

Numéros utiles :

Pour l'aide à domicile : l'ADMR au 01 64 59 71 66
Pour l'aide à la toilette et les soins infirmiers : le CIAS au 01 60 81 17 90

Lexique :

(1) Les prestations d'**aide sociale légale** sont des **aides** destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens.

(2) Les aides extralégales des mairies sont des aides financières ou en nature. Voici des exemples d'aides extralégales :

- Une aide financière pour faire face à des frais exceptionnels,
- Une aide financière pour payer une facture d'électricité,

Ces aides sont attribuées au cas par cas, en fonction des situations individuelles et des difficultés sociales des personnes.

(3) Service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Depuis le début de l'année le CCAS a permis l'installation de la téléassistance, l'intervention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille pour une meilleure prise en charge dans le maintien à domicile.

INFORMATION ESSENTIELLE

Le CCAS donne rendez-vous aux séniors de 65 ans et plus **le dimanche 28 novembre 2021** pour un repas festif (Pass sanitaire obligatoire).

Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres une invitation avec coupon réponse à retourner en Mairie au plus tard le 31 octobre.

Les nouveaux habitants de 65 ans et plus peuvent se faire connaître en prenant contact avec le Centre Communal d'Action Sociale en Mairie, rue des écoles ou en téléphonant au 01 64 59 40 63.

LA FIBRE ARRIVE SUR CORBREUSE

Cela fait plusieurs années que vous en entendez parler, c'est maintenant une réalité. Notre village est raccordé à la fibre optique.

Certains d'entre vous ont peut-être été démarchés par des opérateurs (orange, sfr, free…) pour procéder au raccordement de votre logement. Pour donner suite à de nombreuses demandes, nous vous informons que ce changement n'est **EN AUCUN CAS OBLIGATOIRE**. Par conséquent soyez vigilants et transmettez cette information aux personnes vulnérables de votre entourage. Certains démarcheurs insistent mais vous avez le droit de refuser et pourrez le demander ultérieurement à votre opérateur.

Combien coûte le raccordement à la fibre :

Il faut savoir que le prix du raccordement fibre varie selon le type de branchement (souterrain ou aérien) et selon l'opérateur. Pour information, le raccordement d'une maison individuelle à la fibre consiste à relier votre habitation au point de raccordement présent sur la voie publique.

Attention ne pas confondre frais de raccordement et frais d'installation. Les frais de raccordement sont toute la partie technique entre la rue et votre domicile. Les frais d'installation consistent à installer votre box fibre et d'y connecter l'ensemble de vos appareils.

Tous ces frais dépendent des opérateurs, par conséquent faites-vous précisez cela avant d'engager les travaux.

Si vous êtes locataire, avant d'engager les travaux de raccordement, vous devez obtenir une autorisation écrite de votre propriétaire.

Pour tous renseignements complémentaires, adresser vos questions par mail à mairie@corbreuse.fr, nous vous répondrons dans les plus brefs délais

Christophe BARRAULT,
Adjoint au Maire, délégué à la communication

RENFORCER SON SYSTÈME IMMUNITAIRE À L'ARRIVEE DE L'AUTOMNE AVEC LA NATUROPATHIE

La Naturopathie est une médecine douce non conventionnelle. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la naturopathie est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques. La démarche de la naturopathie est holistique, c'est-à-dire qui prend en compte le bien-être physique et émotionnel. Un esprit sain dans un corps sain.

Ca y est, l'automne est arrivé et s'est installé. Les couleurs des arbres et arbustes changent, les paysages prennent un ton automnal qui incite nos corps à se reposer et se détendre.

Mais comment conserver naturellement tous les bénéfices acquis durant l'été ?
Chaque année, c'est la même chose. À peine rentrés de vacances et le travail repris que nos corps s'épuisent, le moral chute et les troubles métaboliques s'installent (difficultés d'endormissement, insomnies, fatigue, stress, baisse d'anergie…).

Il faut avouer que l'on en demande beaucoup à nos organismes dès la rentrée avec les changements de rythme, de climat et de luminosité.

Alors, voici quelques **« trucs et astuces » naturels** pour vous aider à mieux aborder ce changement de saison et renforcer votre système immunitaire.

On respecte les trois piliers essentiels à notre santé. **Alimentation, Mouvement et Gestion des émotions.**

Concernant **l'alimentation,** on reprend les bonnes habitudes en privilégiant une alimentation naturelle, saine, variée, de saison, locale et frugale. On limite au maximum les produits industriels et raffinés. On augmente sa consommation de fruits et légumes de saison pour faire le plein de vitamines et minéraux. On boit suffisamment d'eau peu minéralisée entre les repas et on mange à la hauteur de sa faim en respectant les besoins physiques et émotionnels de notre corps.

Puis, **on se met en mouvement** et on ne laisse pas l'ambiance automnale nous envahir. Le manque de lumière et l'humidité ambiante incitent à se renfermer chez soi. Je vous invite au contraire à profiter de ce changement de saison pour profiter de belles balades en pleine nature, pour humer l'odeur des arbres et profiter de tout ce panel de couleurs. Un corps bien oxygéné est un corps en meilleure santé.

Enfin, **on gère ses émotions.** L'automne est sujet au renfermement sur soi, à l'isolement pour certains et parfois dépression et déprime s'installent. Il est important d'en parler autour de soi, de ne pas s'isoler et de demander de l'aide. Un esprit apaisé et entendu apportera le réconfort nécessaire à une meilleure vitalité.

Des solutions naturelles existent, parlez-en à un professionnel de la santé et/ou du bien-être. Il/elle saura vous guider vers un **équilibre physique et émotionnel.**

Passez un bel automne et on se retrouve prochainement pour de nouvelles astuces !

Béatrice Meyer – La Nature de Béa – Praticienne en Naturopathie à Corbreuse

SEPTEMBRE, MOIS DES VENDANGES

La première trace du métier de vigneron dans les registres de l'état civil remonte à 1696.

Des vignes devaient cependant préexister comme l'atteste une Sente des vignes se trouvant derrière l'Angletin. Elle partait de la Route de Chatignonville à Dourdan (future RD 5) jusqu'à la Route des Granges, près de la ferme du Trouvilliers, traversant le champ actuel, et passait aux abords de la mare Parfonde (qui n'existe plus depuis environ trente-cinq ans).

Il se trouve en effet que la vigne, constituée de ceps français, a été ravagée quelques années plus tôt, à partir de 1875, par le phylloxera (maladie propagée par une espèce de pucerons arrivée en Europe par l'introduction de ceps américains). Or, le seul moyen de recréer le vignoble des territoires de Corbreuse et des Granges-le-Roi, constitués en grande partie de terre franche gagnée par défrichement sur les bois, sans y réintroduire le phylloxéra en plantant des ceps français, sera la plantation de ceps américains capables, contrairement aux ceps européens, de résister à ce parasite.

Revers de la médaille : la qualité du vin obtenu va de médiocre à carrément mauvaise. Et dire qu'il était « costaud » est un euphémisme : « Pour le boire, on devait tenir le verre d'une main et la table de l'autre ».

En conséquence, l'activité viticole de notre secteur n'a fait que décliner pour s'éteindre dans les années 1940.

En 1992, cependant, une vigne de 200 pieds est plantée sur le site de Montpiquet, chemin derrière de stade.

Une première taille a eu lieu en mars 1999, puis l'opération se renouvelle chaque année jusqu'en 2002.

Après une récolte très prometteuse en 2000, un pressurage a lieu sur la place de Garlande en 2002.

En octobre 2005, Michel Le Ray, facteur de profession mais « ange gardien de la vigne » par passion, organise les vendanges de cette vigne, avec les enfants du village.

En 2004, le vignoble, nommé « Côteau de Montpiquet », a donné cent cinquante bouteilles d'un vin blanc sucré et fruité, au dire des amateurs, qui ont pu le déguster sur la place de Garlande

Information culturelle

Les années passées (année 2011 exclue) le nombre moyen d'heures d'ensoleillement par an de CORBREUSE était au tour de 1 699 heures. Ces dernières années la moyenne d'ensoleillement en France se situe autour de 1 900 heures.

Madeleine MAZIERE
Catherine, Lucie, Pascale
Alexandre, Sébastien

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur José CORREIA, Maire.

Présents :

M. José CORREIA, M. Fabrice SARRAZIN, Mme Madeleine MAZIERE, M. Christophe BARRAULT, Mme Pascale LEVASSEUR, M. François DUCEPT, Mme Dominique DALLOZ, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Nicolas MEYER, Mme Catherine RIGO, Mme Magali BUSSON, M. Sébastien MAEDER, M. Alexandre HERBINIERE, M. Damien PERRUFEL, Mme Lucie GEORGELIN, Mme Véra LOPES DOS SANTOS, M. Sylvain BUANNIC

Absents excusés : Madame Anne-Marie CHARBONNIER, pouvoir à M. Fabrice SARRAZIN
Monsieur Stéphane THENAULT, pouvoir à M. Alexandre HERBINIERE

Madame Dominique DALLOZ est élue secrétaire.

Approuve le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour qui sera traité à la fin de la séance,

Accepte de rajouter le point suivant :

- Tarifs emplacements des exposants au Marché de Noël du 5 décembre 2021

Autorise Monsieur le maire à signer la convention avec Madame ORTHET, directrice de l'école élémentaire, portant sur le fonctionnement du service d'études dirigées pour l'année scolaire 2021/2022.

19 voix POUR

Approuve le projet du Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

19 voix POUR

Décide de vendre les cabas « marché de Corbreuse » à l'effigie de la commune au prix de 5 €.

Dit que le paiement de cette redevance se fera par chèque bancaire.

Dit que la recette sera imputée au compte 758 du budget général, par l'intermédiaire de la régie diverse.

19 voix POUR

Considérant la nécessité de dénommer une rue pour faciliter l'adressage des maisons situées à CORBREUSE et limitrophes de Sainte Mesme.

Adopte la dénomination « lieu-dit le moulin du pré »

Approuve le système de numérotation métrique retenu pour chaque point d'adressage soit côté pair numéro 2, 4 et 6 selon le sens de circulation de Sainte Mesme vers Dourdan.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs permettant la mise en œuvre de cette décision.

19 voix POUR

Approuve le règlement et les tarifs qui ont pour objet de définir les modalités d'inscription au marché de Noël du dimanche 5 décembre 2021.

Emplacement avec location de barnum (3x3) : 30 € le barnum pour les exposants professionnels
10 € le barnum pour les associations

Emplacement sans barnum : 15 € pour les exposants professionnels
5 € pour les associations

Electricité par emplacement : 5 €

Dit que le paiement de cette redevance se fera par chèque bancaire.

Dit que la recette sera imputée au compte 7338 du budget général, par l'intermédiaire de la régie diverse.

19 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- Question posée par M. DUCEPT concernant les inondations du 19 juin 2021.
- Question posée par Mme BERTRAND concernant l'inventaire du patrimoine immobilier de la commune et demande à la mise en place d'un calendrier des différentes manifestations pour une meilleure organisation.
- Question posée par M. MEYER concernant la date de parution du prochain bulletin : réponse fin semaine 40.
- Question posée par M. PERRUFEL sur l'organisation des vide-maisons et leurs réglementations.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10

URBANISME

Déclarations préalables acceptées :

- Monsieur Yvon SMOLJANOVIC
DP 091 175 21 10022
Réfection d'un mur de clôture

- BATIGERE
DP 091 175 21 10026
Ravalement au 9 et 11 rue des Montceaux

- Madame Michelle BOISARD
DP 091 175 21 10028
Changement de portail

- Monsieur Stéphane BOURRET
DP 091 175 21 10029
Déplacement et agrandissement de 2 fenêtres de toit

- Monsieur Joao LOPES
DP 091 175 21 10030
Reconstruction d'un mur

- Monsieur Sébastien MAEDER
DP 091 175 21 10032
Réfection d'un muret, remplacement de fenêtres et porte-fenêtre

- Madame Pierrette LAFITTE
DP 091 175 21 10033
Changement de fenêtres

- Madame Danielle BAUDASSE
DP 091 175 21 10034
Réfection de toiture

- Monsieur Wilfried SCHUBEL
DP 091 175 21 10035
Modification de clôture

- Monsieur Christian DOLLINGER
DP 091 175 21 10036
Pose d'un portail coulissant

- Monsieur Olivier CHAUFOUR
DP 091 175 21 10037
Isolation extérieure et ravalement

- Monsieur Cédric POIRIER
DP 091 175 21 10038
Pose d'une fenêtre de toit

- Monsieur LENOIR et Madame CARNEIRO
DP 091 175 21 10040
Remplacement des fenêtres, porte fenêtre et porte d'entrée

- Madame Véronique MARION
DP 091 175 21 10041
Changement de volets et rénovation des portes et fenêtres

ÉTAT CIVIL

Naissances :

21 juillet : Olivia MARTINS ; 2 août : Léandro DOS REIS ;
7 septembre : Naylina VERRECCHIA ESTIME

Mariages :

3 juillet : Jennifer IMPERATO & Régis JEAUNEAU ; 7 août : Jeanne HOUSSINOT & Antoine NÉAUMET ; 25 septembre : Jennifer LAIR & Cédric BISSON ; 25 septembre : Isabelle SENOCQ & Christophe MOTTE

Décès :

30 juin : Jacques YAR ; 4 août : Jean VAILLANT ; 8 août : Isabelle GUÉNOT ; 17 août : Paule PONT veuve PINEAU-PEJOUT ; 22 août : Marie-Thérèse BEGUE veuve SERVEAUX ; 8 septembre : Gisèle PÉRIOT veuve DARDILLAC.

VIE DE LA PAROISSE

Prochaines messes à Corbreuse : lundi 1er novembre à 9h30 ; samedi 6 novembre à 18h30.

PERMANENCE DE
Mr José CORREIA
Maire de Corbreuse

Votre Maire reçoit chaque jour de la semaine sur rendez-vous
j.correia@corbreuse.fr

Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous
Tél : 01 42 34 24 78
j.guidez@senat.fr

Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3ème circonscription de l'Essonne

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h
Jeudi et vendredi de 10h à 15h
Le 1er samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06
Tél : 07 86 61 13 19
Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr
ou par écrit
11 avenue colonel Rozanoff
91220 Brétigny-sur-Orge

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES
9 rue des Montceaux
Tél : 01 64 59 53 38
Lundi - Mercredi - Vendredi :
7h30 à 13h00 / 16h30 à 19h30
Fermé le mardi
Jeudi :
7h30 à 13h / Fermé l'après-midi
Samedi :
8h30 à 13h00 / 16h30 à 19h30
Dimanche :
9h00 à 13h00 / 16h30 à 19h00

Dépôt de pain

ÉPICERIE LE MARCHÉ DE GARLANDE
Place Etienne de Garlande
Tél : 09 53 73 91 58
Lundi : 8h0 à 13h00 et 15h30 à 20h00
Du mardi au dimanche : 8h00 à 21h30

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE
8 place Etienne de Garlande
douceparenthese.fr
Tél : 01 78 83 76 75
Lundi : 9h00 à 17h30
Mardi : 9h45 à 18h30
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h45 à 18h30
Vendredi : 9h45 à 19h30
Samedi : 9h00 à 18h30

L'ATELIER DE SANDRA
5 place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 36
Mardi : 9h00 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 19h00
Jeudi : 9h00 à 20h00
Vendredi : 9h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 17h00

INFOS PRATIQUES

PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : monpharmacien-idf.fr

Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande
Aymeric Jouffroy
6 place Garlande - 91410 CORBREUSE
Tél : 01 64 59 99 32
Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château
Catherine Chakib
22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques
Chantal Coquand
C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma
Bachelart & Dhennin
46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare
Catherine Nuel & JP Frangeul
1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91

En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**

AU FIL DES 4 SAISONS
Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - *(Devis Gratuit)*
1 Rue Saint Périer - CORBREUSE
Stéphane BANCE
01 60 81 92 55
06 10 20 81 33
aufildes4saisons91@sfr.fr

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE

ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs

H C
Huilerie de l'Orme Creux

Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, farines, etc...)

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE A LA FERME

Mercredi de 16h à 18h - Vendredi de 17h à 19h - Samedi de 9h30 à 12h

Du lundi au vendredi sur RDV au 06 82 85 73 47 / 01 60 81 21 66

VENTE DES PRODUITS HUILERIE DE L'ORME CREUX ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

(Pâtes, Miel, Bières, Lentilles, Quinoa, Chips, Confitures...)

24 rue de l'Orme Creux – 91410 CORBREUSE

www.h-o-c.fr

Cécile **FERRENBACH**
Conseiller en immobilier
06 66 54 93 01
cecile.ferrenbach@iadfrance.fr
Corbreuse (91)

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Evry sous le numéro 882041106 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

Suivez-moi iadFrance

iadfrance.fr

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Nathalie Rondeau
Sophrologue
Certifiée RNCP

91410 Corbreuse
Tél. 07.70.14.09.16
nrsophro@orange.fr
www.nathalierondeausophrologue.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE
Tél. : 01 60 81 01 28
www.securitest.fr

- ✔ Véhicules particuliers et 4 x 4 électrique - hybride - GPL
- ✔ Véhicules utilitaires et gros volume
- ✔ Véhicules de collection
- ✔ Camping-cars

CTA Dourdannais - 13 rue d'Orsonville
91410 Dourdan (à côté du McDonald's)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Garage Aldo
Réparations et entretiens toutes marques
Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...
4 Chemins des ânes
91410 CORBREUSE

Aldo

Tél: 0643119618

Micro Brasserie de l'Orge
du grain au verre...
Bières Artisanales
Papilles d'Or 2022
Vente directe - Dégustation - Espace bar
Coffrets cadeaux
11 rue Marie Poussepin - Z.A de la Gaudrée - 91410 DOURDAN
microbrasseriedelorge@gmail.com / Tél : 01.69.26.04.24

So'Luce Bien-Être
Neurofeedback dynamique
Des solutions pour se sentir mieux...
3 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE
06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr
SASU n°820 024 859 RCS Evry

Création Entretien
Jardins et piscines
Dam nature
Dam Nature
5 Rue du Petit Four
91410 Corbreuse
01 64 95 58 64
www.dam-nature.com
damnature91@aol.fr

SP services à la personne
50% déductible
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Desjoyaux PISCINES
Dam Nature piscine
2,Allée Saint Fiacre
91620 La Ville du Bois
01 64 49 93 73
piscines.desjoyaux91
@gmail.com

GARAGE LEROY
Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie

- Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS
COLAS
ILE-DE-FRANCE NORMANDIE
- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
Venancio et Valente
01 30 59 04 15
38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois
SIRET : 503 652 299 00010